

Le Conseil,

Vu le rapport du 16 octobre 1996, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, par la Communauté urbaine, d'une parcelle de terrain de 53 mètres carrés nécessaire à l'élargissement de la rue des Frères Voisin à Montanay, située en bordure de cette voie et appartenant aux consorts Vergnais.

Aux termes du compromis qui vous est présenté, le bien en cause, à détacher d'une propriété actuellement cadastrée sous le numéro 6 de la section AO, serait cédé gratuitement ;

B - Propose d'approuver ce document et de l'autoriser à signer l'acte authentique à intervenir ;

Vu ledit document ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

délibère

Approuve ce document et autorise monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,